

## PARMI LES ENTREPRISES PARTENAIRES

- Établissements scolaires
- Fédérations sportives
- Clubs sportifs

## PRATIQUE



### Lieu de la formation

Campus du Mont Houy  
59313 Valenciennes Cedex 9



### Responsable de la formation

bachir.zoudji@uphf.fr  
03 27 51 15 98

### Secrétariat de la formation 1<sup>re</sup> année

l1-staps@uphf.fr  
03 27 51 15 90

### Secrétariat de la formation 2<sup>e</sup> année

l2-staps@uphf.fr  
03 27 51 15 83

### Secrétariat de la formation 3<sup>e</sup> année

l3-staps@uphf.fr  
03 27 51 15 88

## LICENCE

Sciences et techniques des activités  
physiques et sportives

# ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

## LES PLUS DE LA FORMATION

- 6 stages professionnels au cours des 6 semestres
- Possibilité d'étudier un semestre ou une année complète à l'étranger (U.E, Canada, Nouvelle Zélande)

[www.uphf.fr](http://www.uphf.fr)



La formation  
continue  
à l'université



ÉTUDES  
EN FRANCE



Université  
Polytechnique  
HAUTS-DE-FRANCE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

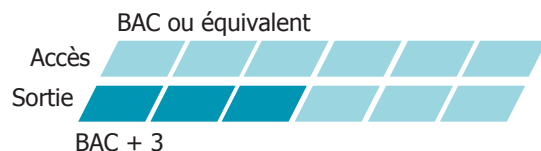
L'objectif de cette licence est de former des professionnels compétents dans l'enseignement des activités physiques, sportives et artistiques dans tout établissement ou organisme à vocation éducative (enseignement scolaire et animation sportive). Cette filière permet d'offrir une véritable polyvalence au futur professionnel de l'éducation, tout autant dans les contextes scolaire et périscolaire, que dans les contextes sportifs (interventions auprès de jeunes sportifs) et socio-sportifs (animations de projets et manifestations de loisirs sportifs). Ces professionnels conduisent et animent des actions collectives visant la pratique de ces activités.

## ACCÉDER À LA FORMATION

**Modalités d'ouverture\*** **FI** **FA** **FC** **CP**

\*Formation Initiale / Formation par Apprentissage / Formation Continue / Contrat de professionnalisation

### Niveaux entrée / sortie



### 1. Candidater

Pour la 1<sup>re</sup> année de licence : Plateforme PARCOURSUP

Pour toutes autres années et formations : [candidature.uphf.fr](https://candidature.uphf.fr)

Pour toutes personnes n'ayant pas le diplôme requis, possibilité de validation des acquis (VAP) pour accéder à la formation.

Possibilité de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour obtenir tout ou partie du diplôme.

Contact : [formation.continue@insa-hdf.fr](mailto:formation.continue@insa-hdf.fr)

Pour les étudiants internationaux hors UE :

[pastel.diplomatie.gouv.fr](https://pastel.diplomatie.gouv.fr)

### 2. S'inscrire administrativement

Pour tous : [inscription.uphf.fr](https://inscription.uphf.fr)

### 3. S'inscrire pédagogiquement

Pour tous, auprès de votre secrétariat pédagogique (contact au recto)

Pour toutes questions d'orientation : [orientation@uphf.fr](mailto:orientation@uphf.fr)

## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

*L'étudiant suivra des unités d'enseignement validant l'acquisition de compétences, connaissances et savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers de l'enseignement ou de l'encadrement des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA).*

- Des connaissances issues des sciences de la vie : anatomie, biologie, biomécanique, physiologie
- Des connaissances issues des sciences humaines et sociales : histoire, psychologie, sociologie.
- Des connaissances issues des sciences de l'intervention : sciences de l'éducation, didactique, pédagogie
- Pratique et théorie des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA)
- Stages en établissement scolaire et en club sportif
- Utilisation des outils informatiques et multimédias
- Langues étrangères

## ET APRÈS

### Débouchés

- Vise la formation des futurs professeurs d'éducation physique et sportive, et plus largement des intervenants en activités physiques et sportives.
- Donne à son titulaire les prérogatives d'encadrement et d'enseignement des activités physiques ou sportives auprès des enfants, adolescents, adultes et personnes de 3<sup>e</sup> âge.

### Poursuite d'études

- Les étudiants désireux de présenter les concours de recrutement de l'Éducation nationale (CAPEPS, CAPES, CAPE) peuvent poursuivre leurs études dans le cadre des masters Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF)
- Permet également une poursuite d'étude en master Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique (IEAP), notamment au sein du Parcours Recherche.

Retrouvez toutes les statistiques sur les formations :

[www.uphf.fr/statistiques](https://www.uphf.fr/statistiques)